

AGENDA

ATELIERS COMPOSTAGE

Devant le succès remporté par ces ateliers l'an dernier, Quimper Communauté en partenariat avec la Société d'horticulture de Quimper propose de nouvelles séances de démonstration. Elles permettent à chacun de découvrir la technique du compostage et d'apprendre des astuces pratiques pour composter facilement. Ces ateliers se déroulent une fois par mois sur une parcelle du Vallon Saint-Laurent à Quimper (derrière le centre hospitalier Laënnec).

Prochains rendez-vous

- ▶ mercredi 28 avril / 14h30-16h30
- ▶ samedi 29 mai / 10h-12h
- ▶ mercredi 30 juin / 14h30-16h30
- ▶ samedi 5 septembre / 10h-12h
- ▶ mercredi 29 septembre / 14h30-16h30
- ▶ samedi 23 octobre / 10h-12h

Inscriptions

auprès de l'animatrice compostage de Quimper Communauté
02 98 98 86 26
compost@quimper.fr



TRIONS + est édité par Quimper Communauté avec le concours financier de l'Ademe et d'Éco emballages.
Directeur de la publication Yvon Dagorn
Rédaction Sophie Deleplanque, Juliette Foucault
Conception et illustrations www.velfalucas.com
Imprimé sur papier recyclé à 45 500 exemplaires
Imprimeur Imprimerie du Commerce Dépôt légal mars 2010



TRITOU VOUS LE DIT...
LA VAISSELLE
ÇA SE RECYCLE
À LA DÉCHÈTERIE!

HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHÈTERIES

DU 28 MARS
AU 31 OCTOBRE
2010

DÉCHÈTERIE DE KERJÉQUEL

Chemin de Kerjéquel à Ty Bos

▶ du lundi au samedi : 9h – 12h / 14h – 19h

DÉCHÈTERIE DE KERFEUNTEUN

Allée de la Métairie à Penvillers

Attention! Les métaux et les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) ne sont pas collectés dans cette déchèterie.

▶ les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h / 14h – 18h30
▶ les mardi et jeudi : 14h – 18h30

DÉCHÈTERIE DE GUENGAT

Lieu-dit Kerdrein

▶ du lundi au vendredi : 14 h – 18h
▶ le samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN

Kerbenhir sortie Ty Lipig par la voie expresse Quimper / Pont-l'Abbé

▶ les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h / 14h – 18h30
▶ les mardi et jeudi : 14h – 18h30
▶ le dimanche : 9h – 12h

QUIMPER COMMUNAUTÉ www.quimper-communauté.fr

Contactez les ambassadrices du tri

02 98 98 89 58 atri@quimper.fr

TRIONS



QUIMPER COMMUNAUTÉ

LETTRÉ DU TRI SÉLECTIF
ET DE LA GESTION DES DÉCHETS

MARS 2010 N° 14

ÉDITO

Ce nouveau numéro de « Trions Plus » nous permet de découvrir tous les aspects de la filière du verre. Ce matériau, recyclable à l'infini, est en effet depuis plus de 20 ans un « précurseur » du recyclage et du développement durable. C'est également l'occasion de vous présenter quelques chiffres de l'année 2009 avec, en point-clé, la diminution de près de 3 % du volume de déchets produits dans l'agglomération. C'est un résultat encourageant qui vient récompenser les efforts de chacun. De ce fait, les élus de Quimper Communauté ont décidé la baisse de 5 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Parallèlement, nous engageons en 2010 les chantiers de construction de deux nouvelles déchèteries à Quimper, Quimper-nord et Quimper-est. Ces équipements, qui remplaceront à terme ceux de Kerfeunteun et de Kerjéquel, permettront de moderniser notre réseau afin d'améliorer encore plus le service rendu aux usagers. Notre mobilisation ne faiblit pas pour continuer de développer des gestes plus citoyens et une gestion des déchets plus respectueuse de notre environnement.

Bernard Poignant
Président de Quimper
Communauté

LE VERRE UN MATÉRIAU 100% RECYCLABLE

Le verre est sans doute le meilleur emballage qui soit pour les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques et les parfums; totalement imperméable, il est sans effet sur le goût ou l'odeur de son contenu. Mais surtout, le verre d'emballage est un matériau totalement recyclable : après usage, il peut être recyclé à l'infini pour produire de nouveaux emballages en tous points identiques.

On considère souvent que l'industrie du verre est l'une des pionnières du développement durable. En effet, dès 1974, les fabricants de verre lancèrent la politique française de recyclage du verre. À Quimper, les premiers dispositifs de tri du verre ont été mis en place il y a plus de 20 ans.

... suite pages intérieures

TRIOMÈTRE



Félicitations ! En 2009, la quantité de déchets produits dans l'agglomération a diminué pour la première fois. De 23 300 tonnes de déchets produits en 2008, nous sommes passés à 22 600 tonnes (ordures ménagères résiduelles), soit une baisse de près de 3 %. Cette diminution permet une répercussion sur la fiscalité locale; en 2010, la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) diminue de 5 %. Nous allons donc dans le bon sens; souvenez-vous que le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas !



La qualité des produits mis dans les sacs jaunes a encore baissé en 2009. Depuis deux ans, le taux de refus (part des déchets que l'on retrouve dans les sacs / bacs jaunes, mais qui ne devraient pas s'y trouver) augmente. Le tri est un geste civique, qui protège notre environnement et impacte aussi les coûts de collecte et de traitement des déchets, donc les impôts locaux ! Il reste indispensable de respecter scrupuleusement les consignes.



LE VERRE UN MATÉRIAU 100% RECYCLABLE

Le verre est sans doute le meilleur emballage qui soit pour les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques et les parfums; il est sans effet sur le goût ou l'odeur de son contenu, est totalement imperméable et assure une bonne conservation.

Mais surtout, le verre d'emballage est un matériau totalement recyclable: après usage, il est broyé et transformé en calcin pour être recyclé dans les fours verriers, où il servira à produire de nouveaux emballages en tous points identiques.

On considère souvent que l'industrie du verre est l'une des pionnières du développement durable.

À l'origine, le recyclage du verre organisé en France dans les années 70 avait avant tout pour but d'économiser l'énergie. Aujourd'hui, il répond également à la nécessité de limiter les quantités et les volumes d'ordures ménagères à traiter.

À Quimper, voici plus de 20 ans que la collectivité a mis en place des colonnes à verre pour permettre le recyclage de ce matériau. Aujourd'hui, Quimper Communauté continue d'encourager la collecte du verre en apport volontaire, en multipliant sans cesse les points de collecte et en les rendant accessibles. 156 colonnes à verre sont actuellement installées sur le territoire de Quimper Communauté, soit une colonne pour 570 habitants.

32 KG DE VERRE PAR AN ET PAR HABITANT

En 2009, 2700 tonnes de verre ont été collectées dans ces colonnes, soit près de 32 kg par habitant. La consommation annuelle moyenne française d'emballages en verre s'élève à 50 kg par personne; tout n'est donc pas recyclé et l'on peut ainsi estimer à 18 kg par an et par habitant la quantité d'emballages en verre qui est encore jetée dans la poubelle d'ordures ménagères au lieu d'être recyclée. Pourtant, les habitants de Quimper Communauté font incontestablement des efforts! Ces dernières années, la quantité de verre collectée a augmenté d'environ 2 kg par an et par habitant.

EFFORTS DES INDUSTRIELS

De leur côté, les fabricants de verre œuvrent aussi pour réduire le poids des emballages et limiter ainsi la quantité de déchets jetés. Par exemple, une bouteille bordelaise dont le poids était de 550 g il y a 30 ans est également fabriquée en 300 g aujourd'hui.

LA SECONDE VIE DU VERRE

Après sa collecte, le verre subit un premier traitement qui consiste à le débarrasser de tous les indésirables (capsules, bouchons, faïence, porcelaine, vaisselles, cailloux, vitres, ampoules...) et à le concasser. Ce verre broyé, issu de la collecte, est appelé calcin. Le calcin est ensuite intégré dans le procédé de fabrication du nouveau verre, ce qui permet d'économiser les matières premières (sable et calcaire) sans aucune baisse de qualité du matériau. Le verre est donc recyclable à l'infini! Le recyclage en mélange de verre incolore, vert ou brun donne un verre de couleur verte.

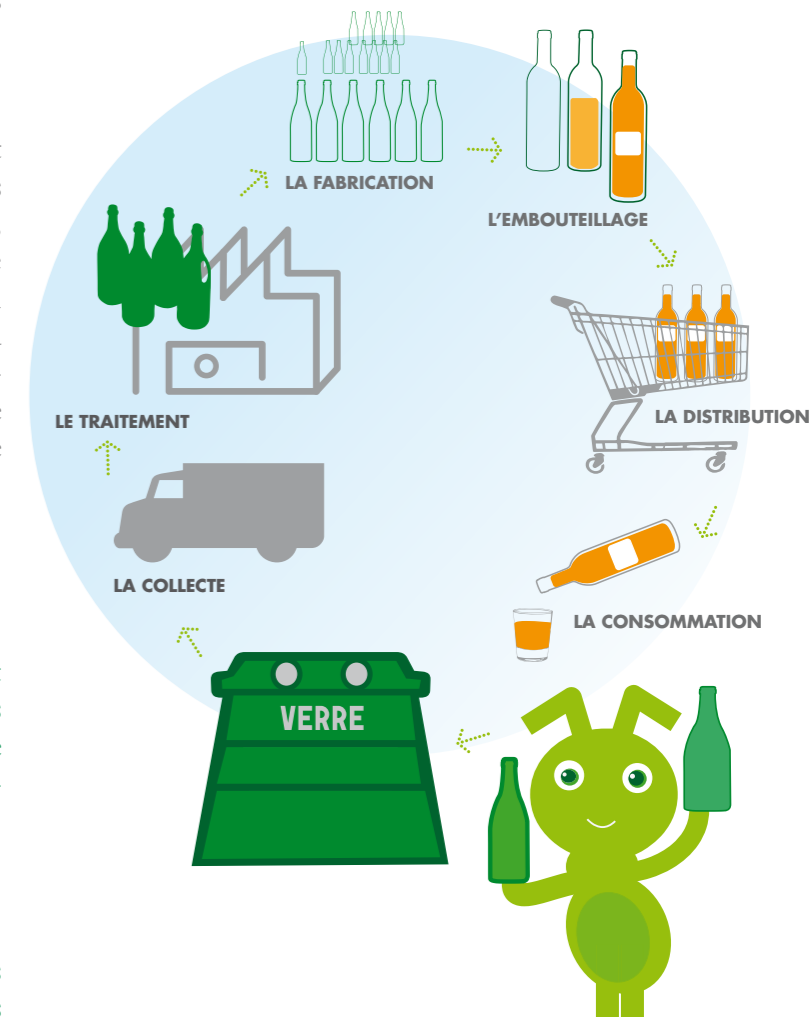
➔ Bon à savoir

La collecte et le traitement du verre coûtent moins cher à la collectivité que ceux des ordures ménagères. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts pour diminuer la part de verre résiduelle dans nos ordures ménagères.

➔ Un seul réflexe

Déposer nos emballages en verre (bouteilles, bocaux, pots, flacons...) dans les colonnes prévues à cet effet plutôt que de les jeter dans la poubelle à ordures ménagères!

SCHÉMA DU CYCLE DU VERRE



VERRE, VAISSELLE: LE BON TRI



► ILS SE RECYCLENT
je les apporte à la colonne à verre.

► ILS NE SE RECYCLENT PAS
je les porte en déchèterie.

LES « FAUT-IL...? » DU VERRE

► **Faut-il laver les emballages en verre avant de les porter au tri?**

Non, il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les jeter dans les colonnes d'apport volontaire.

► **Faut-il laisser les étiquettes?**

Oui, le papier ne pose aucun problème pour le recyclage du verre car il est éliminé au cours du processus de recyclage.

► **Faut-il reboucher les emballages?**

Non, il faut ôter les couvercles des bocaux et les bouchons des bouteilles.

RECYCLAGE DES AMPOULES

► **RÉCYLUM est un éco-organisme ayant pour objet d'organiser en France la collecte et le recyclage des lampes usagées.**

Les lampes concernées sont celles dites « à économie d'énergie » ainsi que les tubes à néon; vous pouvez les déposer dans les déchèteries de Quimper Communauté mais aussi dans tous les points partenaires de Récyclum (liste sur le site internet de

l'organisme). Ce site internet explique aussi en détail quelles ampoules sont recyclables et lesquelles ne le sont pas www.malampe.org



Bon à savoir

Les ampoules « classiques », c'est-à-dire à filament, ne se recyclent pas; il faut les jeter dans votre poubelle à ordures ménagères.